

i'pernette
Spécialiste du nettoyage
des voilages et rideaux
 Démontage - remontage
 à domicile sur rendez-vous
DEVIS GRATUIT
 Natel • 079 203 85 52
 Magasin • 022 732 00 60

Frei montre
 la voie à une
 Suisse M21
 euphorique
Sports, page 18



Pishyar prive
 des employés
 de leurs
 salaires!
Economie, page 12

171
 OFFRES
Emploi

Tribune de Genève

Le média genevois. Depuis 1879 | www.tdg.ch

Benjamin Biolay tient le rôle principal dans «Pourquoi tu pleures?» Celui d'un trentenaire en proie au doute à la veille de son mariage. Page 27



Voici le trio de tête des élus genevois à Berne

Martine Brunshawig Graf est la meilleure, accompagnée sur le podium par Carlo Sommaruga et Ueli Leuenberger. Les UDC sont à la traîne

La fin de la législature 2007-2011 nous donne l'occasion de tirer un bilan de la députation genevoise à Berne. Notre classement fait de Martine Brunshawig Graf la championne de nos représentants sous la Coupole. Elle a fait merveille dans les difficiles dossiers du secret bancaire et de l'énergie nucléaire.

Dauphin de la libérale-radical sur le départ, le socialiste Carlo Sommaruga précède sur le podium le Vert Ueli Leuenberger. Derrière, l'écologiste Antonio Hodgers est l'homme qui monte. Autre bonne surprise, Luc Barthassat: son engagement remarqué dans plusieurs dossiers sur des thèmes de société lui a permis de quitter la queue du peloton.

Parmi les déceptions, Christian Lüscher, qui n'a pas su exploiter l'aura que lui a donnée sa candidature à la succession de Pascal Couchepin, les très effacés Hughes Hiltbold et Jean-Charles Rielle, et surtout Yves Nidegger, en perdition après des débuts prometteurs: il rejoint dans la «voiture-balai» son camarade de l'UDC André Reymond. **Pages 2 et 3**



Les meilleurs atouts genevois au Conseil national: Brunshawig Graf entourée de Sommaruga (à gauche) et Leuenberger. B. DEVÈNES

L'éditorial

Le Jet d'eau soutient l'égalité

Laurence Bézaguet
 Rubrique Genève



C'est l'histoire d'une femme qui a dû rembourser une certaine somme d'argent à son employeur... parce qu'elle avait, à tort, été payée comme un homme! «A l'époque, j'étais la seule institutrice de mon village et on m'avait rémunérée comme un instituteur», résume Andrée. L'affaire se déroule au milieu du siècle passé dans le canton de Vaud. Cinquante ans après, elle semble invraisemblable. Vraiment?

Pas tant que cela à y regarder de plus près. La liste des discriminations que continue à subir le genre féminin reste longue. Et les manifestations de solidarité colorées comme celle d'hier, qui visait à célébrer les vingt ans d'une mémorable grève des femmes, et indirectement les trente ans de l'inscription du principe de l'égalité dans la Constitution fédérale, ont encore de beaux jours devant elles.

Car les chiffres, on ne le répètera jamais assez, sont sans pitié. Selon l'Union syndicale suisse (USS), pour un travail à valeur égale, les femmes continuent à gagner 10% de moins que les hommes. Etre une femme est même statistiquement parlant catastrophique, estime le président de l'USS Paul Rechsteiner. En moyenne, le revenu mensuel net des employées - c'est-à-dire non converti en équivalent plein temps - se situe à 3745 francs, contre 6427 francs pour les hommes (chiffres pour l'année 2008 dans le secteur privé). Cette vertigineuse différence s'explique, d'une part, parce que les femmes assument une portion bien plus importante de travail domestique et social non rémunéré, ce qui limite leurs activités professionnelles. Elles occupent, d'autre part, deux tiers des emplois les plus précaires; raison pour laquelle, il est indispensable de fixer un salaire minimum dans la loi. Enfin, les hommes continuent à accaparer à plus de 90% les postes à responsabilité!

Alors ça suffit! Même le Jet d'eau s'est vêtu de fuchsia, hier, pour défendre la cause des femmes. Trop d'hommes brandissent aujourd'hui encore l'inscription de l'égalité dans la loi pour demander: «Vous voulez quoi de plus?» **Page 23**



Manifs à Genève La gauche en ordre de bataille

Le durcissement de la loi genevoise sur les manifestations suscite l'ire de la gauche et des syndicats: en cas de casse, les organisateurs risquent jusqu'à 100 000 francs d'amende! **Page 19**

Reportage Une prison pour les seniors

En dix ans, les condamnations de gens de plus de 60 ans ont plus que doublé. Un phénomène qui a incité Lenzbourg à ouvrir une prison qui leur est réservée. Notre reporter y a rencontré des détenus jouant aux cartes avec leurs géoliers. **Page 7**

L'actu avec vous

Internet L'info genevoise sur www.tdg.ch/geneve

Mobile Les alertes de votre choix sur www.tdg.ch/mobile

PUBLICITÉ



Naviguez sur les applications
iPad & iPhone
 de Skippers et suivez le
Bol d'Or Mirabaud
 présenté par Corum sur
www.skippers.tv

